

La confiance peut sauver l'avenir



«Nom_et_prénom»
Classe : «Code_classe»
Régime : «Code_Régime»

«Civilité_Particule_nom_et_prénom_Resp»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«CP_Ville»

Début des cours : Jeudi 2 septembre 2021 à 9h00
dans le hall des classes du Saut du Loup
A l'issue de l'accueil, le verre de l'amitié sera offert aux parents présents

Nous avons plaisir à vous accueillir au sein du lycée. Afin de procéder aux formalités administratives, nous vous remercions de bien vouloir remplir les documents joints et de les apporter au lycée ou de les envoyer accompagnés des pièces demandées.

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes:

- ✚ L'attestation de recensement si le jeune a eu 16 ans au cours de l'année 2021 : démarche à la mairie du domicile.
- ✚ La fiche transport si pas encore retournée
- ✚ **Obligatoire pour les jeunes qui vont passer un examen en juin 2022 : carte d'identité + attestation de recensement ou de journée de défense et citoyenneté.**
- ✚ **L'attestation d'assurance scolaire**

Et tout document qui a été modifié récemment (carte d'identité, mutuelle, CMU, ...)



Les cours se terminent à 16h20 tous les jours sauf le vendredi à 12h20.
Les horaires des bus sont joints.

**BOURSES
SCOLAIRES**
Campagne 2021-2022

RETOUR DU COUPON
REPONSE IMPERATIF

RETOUR DES DOSSIERS
COMPLETS LE 18 SEPTEMBRE



Pour les élèves de CAPa2 ou BAC2 qui partent en stage en septembre, ramener la convention signée à la rentrée.
Pour les élèves de 2nd PRO, se mettre en recherche d'un maître de stage. Les conventions seront données à la rentrée.

*Dans le cadre de leur cursus scolaire, les élèves de 2PRO, BAC1, CAPa1 et CAP1 doivent effectuer des périodes obligatoires sur site **pendant les périodes des vacances de printemps et/ou d'été**. Ce temps fait partie du référentiel de la formation et compte pour la validation de l'examen. Les dates vous seront proposées courant janvier.*

Rappel : BAC1AP : 2 semaines - 2PRO, CAPa1 et CAP1 : 1 semaine.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne préparation pour la rentrée prochaine.

Augustin ZELTZ
Directeur



FONDATION
APPRENTIS D'AUTEUIL

Établissements Notre-Dame
Lycée Horticole et Paysager Privé Notre-Dame des Jardins
Château des Vaux
CS 90002, Saint-Maurice Saint-Germain
28240 La Loupe
Tél. 02 37 53 70 66

<https://chateaudesvaux.apprentis-auteuil.org>

Siège social – 40, rue Jean de La Fontaine – 75781 Paris Cedex 16 – Tél. 01 44 14 75 75 - N° SIREN : 775 688 799